

Irri.pl@ine

N° 106 – 19 avril 2012 – 2 pages

Votre prochain Irri.pl@ine sera début mai.

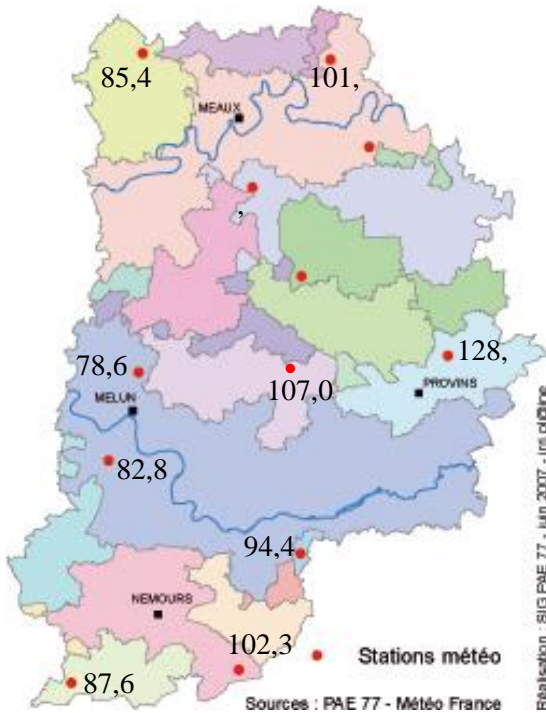
METEO

Les pluies arrivées depuis la fin de la première décade restent faibles en quantité, mais le cumul de 15 mm est quasiment dépassé à ce jour sur l'ensemble du département. Ce temps humide permet au sol de rester plus frais en surface et restreint la demande climatique des cultures.

Le déficit pluviométrique depuis le 1^{er} janvier (93 mm au 10 avril) est cependant loin d'être comblé.

Les températures fraîches ralentissent la croissance et le développement des cultures.

Les **évapotranspirations**, depuis le 11 avril, sont sur une moyenne de 2,4 mm/j, comme la moyenne de la décade précédente. Elles sont légèrement en-dessous de la normale saisonnière (2,5 mm/j).



Pluies (mm) du 1^{er} janvier au 10 avril 2012

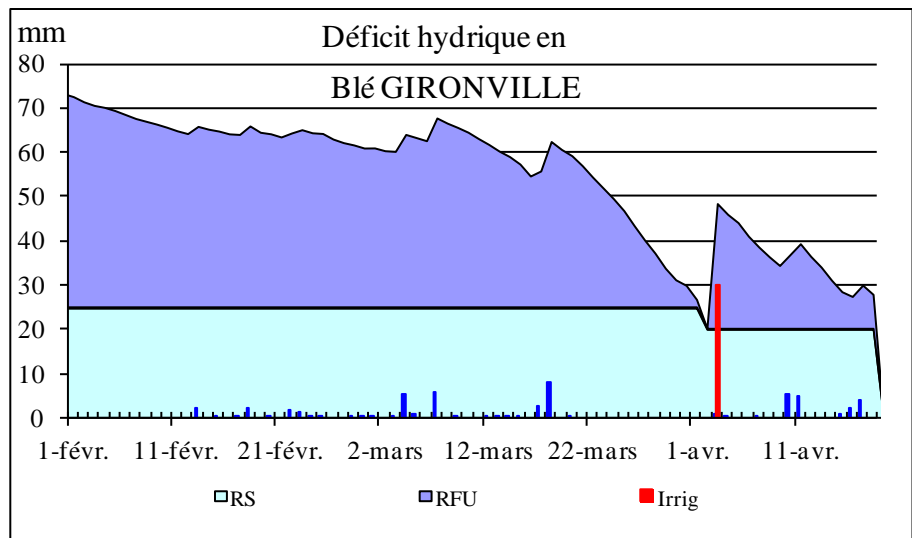
BESOINS EN EAU DES CULTURES

✓ Calcul du déficit hydrique sur céréales

Le déficit hydrique sur céréales d'hiver est de l'ordre de 85 à 95 mm sur les secteurs les moins arrosés, tels que Chailly-en-Bière, Gironville ou Montereau-sur-le-Jard.

Ce déficit est déjà supérieur à la RU des terres superficielles pour lesquelles une irrigation s'est trouvée justifiée.

Avec une irrigation de 30 mm début avril, il n'est plus que de 45 mm, comme l'illustre le graphique ci-contre sur le secteur de Gironville.



Le déficit hydrique n'est que de l'ordre de 70 à 80 mm sur les secteurs d'Egreville ou la Brosse-Montceaux.

✓ Coefficient cultural des cultures

Le besoin en eau d'une culture dépend des conditions météorologiques et de son développement végétatif. Il est estimé avec un Coefficient cultural Kc propre à chaque culture et son stade.

Céréales	semis	Levée	Tallage	2 nœuds	Epiaison	Epiaison +25 jours
	0,1	0,4	0,9	1,1	0,9	0,3

Pois protéagineux	semis	Levée	4-5 feuilles	Boutons floraux	Floraison	Formation gousses	Fin flo + 15 jours
	0,1	0,4	0,9	1	1,2	0,9	0,4

✓ **Conseils Irrigation**

Les pluies actuelles permettent d'attendre avant de réaliser :

- En sols superficiels, un second passage sur céréales d'hiver ;
- En sols moyens, le premier apport.

A partir de 10 mm de pluies, ces irrigations seraient à retarder d'un jour par tranche de 3-4 mm.

Pour ceux qui sont en régime de quota, pensez à conserver du volume pour les irrigations estivales.

RESSOURCES EN EAU & REGLEMENTATION

Au niveau de l'irrigation, à ce jour en Seine-et-Marne, seuls les irrigants situés sur les nappes de Champigny et de Beauce sont concernés par des restrictions. Ces restrictions se traduisent par un volume attribué pour l'année 2012. Les calculs de répartition sont en phase finale et vous seront communiqués prochainement.

Par ailleurs, suite à la demande d'un certain nombre d'entre vous, nous élaborons un registre informatique des prélèvements que vous pourrez utiliser en conformité avec l'obligation de relever vos index compteur chaque mois.

✓ **Nappe de Beauce**

Le 15 avril 2012, l'indicateur piézométrique pour le secteur Beauce Centrale (moyenne des niveaux des 5 piézomètres de référence) était à 112,62 m, soit identique à la semaine dernière.

L'indicateur du secteur Fusain (moyenne des niveaux des piézomètres de Batilly, Corbeilles et Préfontaines) ralentit sa descente avec 85,50 m.

Vous allez prochainement recevoir vos volumes pour l'année 2012 :

- **un coefficient de 0,66 pour le secteur Beauce Centrale**
- un coefficient de 0,594 pour le secteur Fusain (10 % d'écart maxi avec la Beauce Centrale)
- Un **niveau d'Alerte** pour le secteur Beauce Centrale basé sur les rivières (et non plus sur le niveau de la nappe) avec 2 rivières sur les 5 sous le seuil de crise (DCR)
- Au niveau d'alerte, 1 jour d'arrêt pour l'irrigation
- Au niveau de crise, 2 jours d'arrêt pour l'irrigation

✓ **Nappe de Champigny**

Le niveau de la nappe stagne depuis un mois, la recharge hivernale étant restée très faible.

Le 16 avril 2012, le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indiquait 47,61 m NGF (sous le seuil de crise renforcée de 47,60 m) et celui de Saint-Martin-Chennetron 120,55 m NGF, toujours sous le seuil de crise renforcée, fixé à 121,60 m NGF.

L'état de Crise Renforcée est toujours en vigueur sur les secteurs **Champigny Est et Ouest**, imposant des restrictions de prélèvements pour tous les usages (AEP, industries, agriculture et domestiques) qui se traduisent en dehors du protocole de gestion collective par une interdiction totale d'irriguer les grandes cultures et une restriction à 12 h par jour pour les cultures légumières et maraîchères.

En **gestion collective**, la situation de crise renforcée se traduit par une diminution des quotas de 40 % pour les grandes cultures et de 5 % pour les cultures spéciales.

Les volumes individuels, en cours de calcul, seront attribués à partir des assolements prévisionnels irrigués que vous nous avez déclarés.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR

Toute rediffusion et reproduction interdites

